



Neuilly-sur-Seine, le 2 janvier 2017

Communiqué de presse

Des taux de rendement 2017 corrélés à un contexte financier et réglementaire complexe

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------------|-------------|-------------|---------------|
| Assurance vie monosupport * | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|---------------|
| Assurance vie multisupport (support libellé en euros) | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------------|-------------|-------------|---------------|
| PERP (support libellé en euros) | | | |
| - Phase d'épargne | 3,10 % | 2,90 % | 2,30 % |
| - Phase de pension | 3,00 % | 2,80 % | 2,20 % |

* Détail des contrats en fin de communiqué

Un contexte financier et réglementaire qui entraîne une baisse des performances

- Une baisse persistante des taux d'intérêt en Europe

Depuis plusieurs années, nous assistons à une baisse régulière des taux d'intérêt, laquelle implique une diminution de la performance des fonds en euros des contrats d'assurance vie. En effet, les banques centrales ont décidé de fixer, puis de maintenir, un taux d'intérêt bas afin de soutenir la conjoncture économique et les politiques budgétaires des États.

Malgré cette mesure, la reprise de la croissance en Europe n'a pas été aussi forte que prévue et s'est accompagnée d'un ralentissement des économies des pays émergents, dont la Chine.

Ainsi, en raison de multiples facteurs conjoncturels et structurels, les taux bas devraient perdurer encore quelques années.

- Solvabilité II a un impact sur les performances distribuées

La réforme réglementaire européenne Solvabilité II s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 à l'ensemble des sociétés d'assurances. Cette directive, qui a pour objectif premier de protéger les épargnants, demande aux organismes d'assurances de respecter des règles dites « prudentielles » destinées à garantir les engagements vis-à-vis des assurés et à leur permettre de faire face aux aléas inhérents à l'activité d'assurance.

Ces nouvelles règles ont également un impact sur le rendement distribué aux épargnants car les organismes d'assurances doivent renforcer leurs réserves tout en sécurisant leurs placements.

Une performance nette positive pour les contrats Carac

La performance 2016 du fonds en euros de la Carac s'inscrit dans la tendance de baisse durable des rendements observée sur le marché. Malgré cette orientation marquée, les contrats d'assurance vie en euros de la Carac continuent d'offrir un rendement net positif. En effet, le taux distribué est à mettre en parallèle avec le taux d'inflation qui, en tendance annuel à fin novembre 2016, est de 0,5 % (source INSEE). Ainsi, la différence entre le taux distribué par la Carac et l'inflation est positive et permet de maintenir le pouvoir d'achat des adhérents.

Une très bonne solidité financière

L'objectif de la Carac a toujours été de préserver l'engagement des adhérents sur le long terme. Au-delà des exigences réglementaires, la Carac dispose d'une grande solidité financière. Par exemple, les placements obligataires garantissent 15 années d'engagement vis-à-vis des adhérents. En outre, grâce à ses bons résultats, la mutuelle renforce chaque année ses fonds propres et dote régulièrement sa provision pour participation aux excédents. Elle permet de lisser les rendements offerts aux adhérents sur plusieurs années. Cette dernière s'élève à 191 millions d'euros en 2015. Elle sera encore dotée en 2016.

Enfin, la marge de solvabilité, c'est-à-dire les fonds propres minimums dont doit disposer tout organisme d'assurances, respecte les exigences réglementaires.

Vers une diversification

- Un accompagnement personnalisé indispensable dans ce contexte

Face à cette baisse de la performance des fonds en euros, la Carac souhaite accompagner ses adhérents vers des solutions de diversification de leur placement. Mais sans déroger à son principe phare : l'intérêt de l'adhérent prime.

« Dans cette perspective de maintien d'un niveau de performance satisfaisant, nos conseillers mutualistes accompagnent les adhérents par une démarche conseil qui tient compte des objectifs, de l'horizon de placement et de l'appétence au risque de l'adhérent. » explique Bernard Altariba, directeur des adhérents.

La Carac applique aussi ce principe de diversification avisée à la gestion de ses actifs.

« En 2016, nous avons poursuivi la diversification de nos placements. Les expositions aux actions et à l'immobilier ont été maintenues. Nous avons, par exemple, investi dans des actions américaines pour réduire la dépendance du portefeuille à la conjoncture européenne. » explique Guillaume Ville, directeur du patrimoine.

- Une offre multisupports enrichie

Pour répondre à cette nécessité de diversification, la mutuelle a étoffé sa solution d'assurance-vie multisupports Carac Profiléo et l'a dotée d'un nouveau support d'investissement immobilier : Carac Perspectives Immo. Ce support immobilier est un bon compromis pour ceux qui souhaitent améliorer le rendement de leur épargne tout en prenant un risque qui demeure mesuré.

En 2016, la Carac a transformé son PERP monosupport en multisupports pour que l'adhérent puisse profiter des opportunités de performance à long terme offertes par les marchés financiers. La retraite se préparant à l'avance, le PERP est particulièrement adapté à la diversification.

- Une complémentarité entre prévoyance et épargne

Combinaison de prévoyance et d'épargne permet ainsi de compléter la protection de sa famille dans une logique d'une meilleure efficacité économique. C'est une nouveauté, la Carac propose désormais des garanties de prévoyance (une garantie obsèques et une garantie temporaire décès) et souhaite promouvoir ce nouveau mix-produit. La Carac poursuivra cette démarche en proposant, dans les prochaines années, une gamme complète de prévoyance individuelle.

Annexe : le détail des taux de 2014 à 2016 par garantie.

| Contrats en euros | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------------|-------------|---------------|
| Entraid'Épargne Carac | 3,20 % | 3,00 % | 2,45 % |
| Compte Épargne Carac | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |
| Compte Épargne Famille | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |
| Carac Épargne Plénitude | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |
| Carac Epargne Vivre Ensemble (lancement en 2016) | | | 2,45 % |

| Contrat multisupports | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------------|-------------|---------------|
| Carac Profiléo (support Sécurité libellé en euros) | 3,10 % | 2,90 % | 2,45 % |

| Produits de retraite | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|---------------|
| Carac Perspectives (Support Sécurité libellé en euros) | | | |
| - Phase d'épargne | 3,10 % | 2,90 % | 2,30 % |
| - Phase de pension | 3,00 % | 2,80 % | 2,20 % |
| Rente Viagère Immédiate | 3,00 % | 2,90 % | 2,20 % |
| Carac Avenir | 3,00 % | 2,90 % | 2,30 % |

La Carac

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations : www.carac.fr, www.epargnonssolidaire.fr; Facebook Carac épargne

Contact presse

Les Influenceurs

Charlotte Rabilloud
Tél : 01 53 53 36 86
crabilloud@les-influenceurs.com

Carac

Javotte Spielmann
Tél : 01 55 61 55 82
jspielmann@carac.fr